



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

ATELIER SOUS-REGIONAL SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES SUR LA FINANCE CLIMATIQUE EN AFRIQUE CENTRALE

COMPTE-RENDU

Du 13 au 15 mars 2017 s'est tenu à Kigali (Rwanda), l'atelier sous-régional sur la mise en œuvre de l'accord de Paris et de renforcement des capacités sur la finance climatique en Afrique Centrale. Cet atelier a été organisé par la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) avec les appuis technique et financier de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à travers la Banque Mondiale avec le Projet régional REDD+, du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) sous la facilitation de l'Union Européenne, de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et du Fonds Mondial pour la Nature (WWF).

L'atelier avait pour principal objectif d'examiner la mise en œuvre de l'Accord de Paris et d'accroître les capacités des acteurs clés des pays de l'espace COMIFAC en matière de mobilisation des financements internationaux alloués à la lutte contre les changements climatiques.

Y ont pris part, une quarantaine de participants représentant le Ministère des ressources Naturelles du Rwanda, les Points focaux du Fonds Vert Climat (FVC) et du Centre et Réseau de Technologies Climatiques (CRTC) des pays suivants : Rwanda, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo et Tchad ; les organisations, institutions et initiatives suivantes : COMIFAC, FVC, CRTC, RAPAC, IUCN, WWF, projet régional REDD+, plate-forme REDD+ et changements climatiques de la société civile, firme FOKABS, Caisse des dépôts et Consignation du Gabon, Afrique Environnement Plus.

L'atelier a démarré par la cérémonie d'ouverture qui s'est articulée autour de trois allocutions : celles du représentant des partenaires, du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et du représentant du Ministre des Ressources Naturelles du Rwanda.

Monsieur Hervé MAIDOU, Coordonnateur Régional du Projet Régional REDD+ a, au nom des partenaires félicité et encouragé le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour son souci constant d'accompagner les pays de la sous-région. Il a rassuré les participants de la disponibilité des partenaires à soutenir la COMIFAC et ses pays membres dans le processus de recherche de financements climatiques et d'élaboration de projets.

Monsieur Raymond NDOMBA NGOYE, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a remercié le Gouvernement du Rwanda pour avoir accepté d'abriter cette rencontre et pour les facilités dont ont bénéficiés les Participants. Il a ensuite rappelé les décennies de négociations internationales

ayant abouti à l'adoption de l'Accord Climat de Paris. Cet accord a-t-il poursuivi ne pourra être une réussite que s'il respecte le critère de qualité dans sa mise en œuvre opérationnelle. Monsieur NDOMBA NGOYE a également souligné la nécessité pour les pays d'opérationnaliser leurs Contributions Nationales Déterminées (CDN) et de les traduire par la structuration des actions identifiées en projets et programmes à mettre en œuvre. Il a adressé la gratitude de la COMIFAC aux personnes ressources du Fonds Vert Climat et du Centre et Réseau de Technologies Climatiques à savoir Mmes Sandra FREITAS, Stéphanie CAPDEVILLE, et Monsieur Abdel Karim TRAORÉ pour leur appui technique aux assises. Il a enfin souhaité que l'atelier aide les participants à maîtriser les différents mécanismes financiers et sources de financements, les procédures, les modalités d'accès et les critères de projets et programmes éligibles.

Monsieur Amini MUTAGANDA représentant le Ministre des Ressources Naturelles du Rwanda, s'est réjoui de la tenue de cet atelier juste après celui du Groupe de Travail Climat, qui a réuni les points focaux Climat d'Afrique Centrale et qui a abouti à l'élaboration de la position commune de la sous-région, préparatoire aux échéances futures sous la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. Les présentes assises qui portent sur la finance climatique a-t-il poursuivi est une opportunité pour permettre aux experts de la sous-région de renforcer leurs capacités en vue de l'élaboration et la mise en œuvre des projets sur le climat. Pour finir, il a souhaité que cet atelier aboutisse à des résultats concrets et permette d'identifier les potentiels bailleurs de fonds pouvant financer les projets sur les changements climatiques en Afrique Centrale.

La cérémonie d'ouverture a été suivie par la présentation des participants et des objectifs de l'atelier ainsi que l'adoption de l'agenda. La modération dudit atelier a été assurée par Monsieur Michel NDJATSANA, Expert en Environnement à la COMIFAC. Les travaux se sont poursuivis en plénière par une série d'exposés sur les thématiques suivantes :

- Le paysage international de la Finance Climat
- Le fonds vert Climat
- Le Cadre d'investissement du FVC
- Les principes de la bonne gouvernance financière
- L'exemple d'entité candidate à l'accréditation
- Le développement des portefeuilles de projets climatiques
- La priorisation des projets
- La présentation des idées de projet de la COMIFAC
- Les Critères de choix d'une Entité d'accès aux financements au FVC

Des groupes de travail ont été par la suite constitués au terme des présentations en plénière avec pour tâches principales de proposer des idées de projets à renseigner dans le formulaire de la note conceptuelle des projets éligibles au FVC et pouvant faire l'objet des projets d'envergure sous-régionale, ainsi que des idées de projets à renseigner dans le formulaire sur l'appui à la préparation (Readiness). Les conclusions de ces travaux de groupe ont été restituées en plénière, puis amendées par les participants.

Des échanges fructueux qui ont eu lieu tout au long des trois journées de travail, se sont dégagés des préoccupations et obstacles liés notamment à l'accès aux financements Climat par les pays

d'Afrique Centrale. Ces échanges ont permis aux participants de comprendre les différents guichets disponibles aux niveaux du Fonds Vert Climat ainsi que la catégorie des activités/projets éligibles.

Les participants ont formulé les principales résolutions et recommandations ci-après :

S'agissant des résolutions :

Compte tenu de la faible capacité de mobilisation des financements dédiés aux changements climatiques, les Points Focaux/AND des pays de la sous-région s'engagent à mutualiser leurs efforts afin de capter au maximum les opportunités offertes dans ce domaine.

Aussi, la COMIFAC s'engage-t-elle à initier des projets sous-régionaux sur le volet de renforcement des capacités d'une part, et d'atténuation (réduction des émissions dans le secteur forestier) et adaptation (écosystèmes et services écosystémiques) d'autre part, à soumettre aux financements du FVC.

S'agissant des principales recommandations :

❖ **Aux pays d'Afrique Centrale**

- Faciliter la structuration et l'opérationnalisation des Autorités Nationales Désignées (AND) et Entités accréditées;
- Mobiliser une partie des enveloppes Readiness pays pour le financement des projets régionaux de renforcement de capacités dans l'esprit de soutenir la décision prise lors de la réunion extraordinaire du Conseil des ministres du 12 mai 2016 à Kinshasa ;
- endosser les projets d'envergure sous-régionale sur l'adaptation et l'atténuation ;
- S'assurer d'allouer au besoin une partie des ressources de Readiness du FVC destinés renforcement des capacités pour la traduction des documents et le recrutement des consultants permanents pour permettre à l'AND de remplir efficacement sa mission ;
- Prioriser la co-crédation des requêtes entre END/CRTC et AND/FVC et fournir le plus d'informations possibles lors du montage des requêtes de demande d'assistance technique à soumettre au CRTC ;
- Encourager les organisations et institutions nationales qualifiées à adhérer au réseau CRTC ;
- Encourager les entités nationales tant publiques que privées à s'accréditer auprès du FVC et à tirer avantage de la gamme diversifiée des instruments financiers mis à disposition ;
- Au titre des arrangements de mise en œuvre des projets à soumettre aux financements du FVC, garantir l'implication des organisations nationales dans le partage des responsabilités et de l'exécution des prestations ;
- S'assurer du respect des critères d'investissement du FVC y compris le caractère novateur dans le montage des projets ;
- Tirer opportunité du dialogue structuré entre AND et entités accréditées pour la l'affectation des projets en fonction des avantages comparatifs de chacune des entités et considérer au besoin les possibilités de faire collaborer deux entités accréditées différentes sur un même projet ;

- privilégier les cofinancements dans le montage des projets à soumettre au FVC ainsi que la combinaison de plusieurs outils financiers (dons, participation au capital, garanties, prêts) en vue de catalyser la mobilisation d'autres fonds ;
- Soutenir les institutions financières de la sous-région dans le processus d'accréditation au FVC ;
- Veiller à la prise en compte des questions du genre dans le montage des projets et programmes à soumettre aux financements du FVC.

❖ A la COMIFAC

- Accompagner les pays dans la mobilisation et la mise sur pied d'un pool d'experts sur le montage de projets et programmes dédiés au changement climatique et sur la traduction des documents ;
- Développer des projets sous-régionaux à soumettre aux financements du FVC sur la base des priorités communes aux pays ;
- Mettre sur pied une plate-forme d'échanges sur les différents mécanismes de financement Climat existants ;
- Assurer le plaidoyer et le lobbying auprès des pays pour susciter le montage des projets et leurs soumissions auprès des mécanismes de financement dédiés au climat ;
- Promouvoir l'approche régionale dans l'élaboration des requêtes à soumettre au CRTC pour la demande d'assistance technique.

Au terme des travaux de l'atelier, une feuille de route a été élaborée et validée par les participants. Celle-ci s'articule autour des actions suivantes :

N°	Actions	Délais	Responsables	Observations
1.	Suivi de la mise en œuvre des recommandations	Continu	AND, SE COMIFAC	
2.	Finalisation des formulaires de requêtes des projets S/R Readiness	Fin mars 17	FOKABS	Suivi par le PREREDD
3.	Préparation du dossier FMCA	Fin avril 17	SE COMIFAC	
4.	Validation du concept de Readiness régional	Fin avril 17	AND	Par voie électronique
5.	Endossement par les pays	Fin Avril 17	SE COMIFAC AND	
6.	Echanges (consultations informelles) avec le Secrétariat du FVC	début mai 17	SE COMIFAC	
7.	Soumission des requêtes	Fin mai 17	AND Cameroun	Suivi par le SE COMIFAC
8.	Atelier finalisation des idées de projets atténuation/adaptation	Fin juin 17	SE COMIFAC	
9.	Identification des agences accréditées	Fin juin 17	SE COMIFAC	Point à l'ordre du jour de l'atelier du Point 8

Les travaux de la réunion se sont achevés par la cérémonie de clôture présidée par le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, Monsieur Raymond NDOMBA NGOYE. Il a remercié tous les participants pour leur participation active aux débats et discussions, et pour leurs contributions soutenues qui ont permis de formuler des idées de projets à soumettre au FVC. Il a enfin souhaité un bon retour aux participants.

Fait à Kigali, le 15 mars 2017

Les participants